

*Licences d'exportation et d'importation—Loi*

Enfin, à mon avis, le ministre a expliqué de façon acceptable pourquoi on devrait supprimer la date d'expiration de la loi. Selon moi, cette date avait été incluse à l'origine à cause de la guerre froide et parce qu'on espérait qu'un jour ce genre de loi ne serait plus nécessaire. Dans ce cas, la loi devait être révisée périodiquement par le Parlement. Étant donné les pouvoirs que le gouvernement demande maintenant et l'étendue de la portée de la loi en ce qui concerne ce qui est de fait une sorte de dirigisme économique, il semblerait approprié que la loi devienne une mesure permanente et soit mise à l'essai à ce titre. Bien sûr, elle pourrait être modifiée de la façon normale n'importe quand et cela sans les problèmes relatifs aux lois qui ont une date d'expiration précise.

Nous appuyerons le bill, monsieur l'Orateur, en dépit de ses conséquences importantes. Nous nous réservons le droit d'examiner en détail au comité certaines de ses conséquences les plus profondes et les plus importantes qu'il est difficile de juger du premier coup d'œil. En même temps, à notre avis, ces pouvoirs constituent probablement un prolongement légitime des pouvoirs du gouvernement dans le contexte actuel et nous appuyerons le bill à l'étape de la deuxième lecture et jusqu'à celle du renvoi au comité.

**M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais reprendre le point que mon prédécesseur a soulevé en terminant son discours. Il a mentionné le fait que la loi que doit modifier ce bill visait au départ à réglementer le commerce des armements. Je pense que cela symbolise parfaitement le genre de situation où se trouve notre pays, qu'il soit dirigé par les libéraux ou par les conservateurs au niveau du fédéral. Au niveau fédéral, nous n'avons pas de loi qui s'occupe directement ou principalement de la mise en valeur des ressources. Au lieu de cela, nous nous dirigeons graduellement vers une politique quelconque de gestion des ressources en modifiant une loi qui au départ visait à réglementer le commerce des armements. Cela est très symptomatique de la façon dont nos ressources ont été administrées pendant bien des années sous le gouvernement libéral et pendant une brève période sous le gouvernement conservateur depuis la deuxième guerre mondiale.

À cet égard, notre pays est riche en ressources, mais pauvre en politique. Nous connaissons à la fois la richesse et la pauvreté; nous sommes pauvres en idées et en programmes, mais riches en potentiel. Je ne pense pas qu'il y ait un seul autre pays qui se soit laissé piller ses ressources de façon systématique pour obtenir des gains financiers immédiats comme nous l'avons permis au Canada. Ce qui s'est passé, c'est que les gouvernements fédéraux au Canada ont toujours adopté des politiques à très courtes vues. Comme il y avait des ressources dans le nord de l'Ontario—et il y a lieu de noter que le ministre qui a présenté le bill est originaire du nord de l'Ontario—il ont puisé dans ces ressources, ainsi que dans les dépôts de minerais semblables de certaines régions des Prairies et de Colombie-Britannique, province riche en ressources, et ils ont vendu tout cela aux plus offrants sur les marchés mondiaux. Ce procédé a certes fourni des emplois dans

[M. Hellyer.]

l'immédiat et bien plus vite que ce n'aurait été le cas autrement. Je crois qu'il faut le reconnaître. Toutefois, c'est bien le seul avantage d'une telle politique.

Depuis la deuxième guerre mondiale, cette politique a permis de créer davantage d'emplois que ne l'aurait permis une politique intelligente de gestion des ressources visant à l'expansion économique à long terme du Canada en cherchant à en faire un pays commercial indépendant et à diversifier son économie en employant davantage de main-d'œuvre dans le secteur de la fabrication.

Je voudrais donner une idée de la réorientation fondamentale qui s'impose. Je parle des objectifs généraux du bill. Je ne me fais pas d'illusions. Le bill en lui-même est une approche bien superficielle de la question. On peut néanmoins profiter de l'occasion pour réclamer un bill de plus grande portée, qui irait au-delà des détails et répondrait aux objectifs généraux que le ministre a tracés au début.

Le ministre a dit que par ce bill, le gouvernement veut exprimer son inquiétude. Il a parlé de la nécessité d'une saine gestion des ressources et d'une politique des exportations pour assurer, je résume sa pensée, des avantages économiques maximaux ou raisonnables pour le Canada. C'est l'aspect que l'on a toujours négligé. La politique a été à court terme et non à long terme. Les objectifs dont le ministre a fait état dans son discours sont justement ceux que nous devrions considérer pour l'avenir du pays et surtout pour les futures générations de Canadiens.

Il faut appliquer, de la première à la dernière, les mesures que le gouvernement n'a établies qu'en partie au cours de la législature, c'est-à-dire s'engager à fond dans le système du double prix en fonction des ressources naturelles. Nous avons maintenant la dualité des prix en agriculture et pour le pétrole. Le gouvernement du Canada nous a accordé ce dernier point à contrecœur à la mi-décembre l'année dernière. Mais il en a résulté des avantages très importants pour le Canada à court et à long terme. J'y reviendrai dans un instant, monsieur l'Orateur.

● (1640)

Ce qu'il faut, et je veux l'établir tout de suite, c'est étendre le système de deux prix au-delà de ces deux denrées à toute une gamme d'autres produits. J'en énumérerai un certain nombre avant de vous dire de façon générale comment un tel programme profiterait aux Canadiens. J'aimerais proposer d'établir un tel système de deux prix, un à l'exportation et l'autre à l'importation, pour les ressources énergétiques comme le pétrole, le gaz naturel, le charbon, l'uranium et l'énergie hydro-électrique; pour les métaux comme le cuivre, le plomb, le zinc, l'or et l'argent; pour les minéraux non métallifères comme le gypse, le sel, l'amiante, les phosphates, et les produits forestiers, y compris le bois d'œuvre.

Ce qu'il nous faut au niveau fédéral, c'est un office de commercialisation des ressources naturelles pour chacun de ces domaines dont le but premier serait d'établir un système de deux prix, un pour le Canada et les Canadiens et un autre pour les marchés d'exportation.

**M. Hellyer:** C'est le système russe!